



Sarlat
Périgord Noir



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2018

Beynac

La Roque
Gageac

Sarlat

St-André-Allas

St-Vincent-le-Paluel

Tamniès

La Roque Gageac

Marcillac
St Quentin

Vézac
Beynac-et-Caze

Sarlat

Tamniès

Vitrac

Beynac-et-Cazenac

La Roque

Gageac

St-Vincent

le-Paluel

Proissans

Marcillac St Quentin

Marquay

St-André-Allas

Vézac Marquay

Vitrac

Sarlat

Ste Nathalène Vitrac

Marcillac

St Quentin

Vitrac

Sarlat

St-André-Allas

Marcillac

St Quentin

Tamniès

Vézac

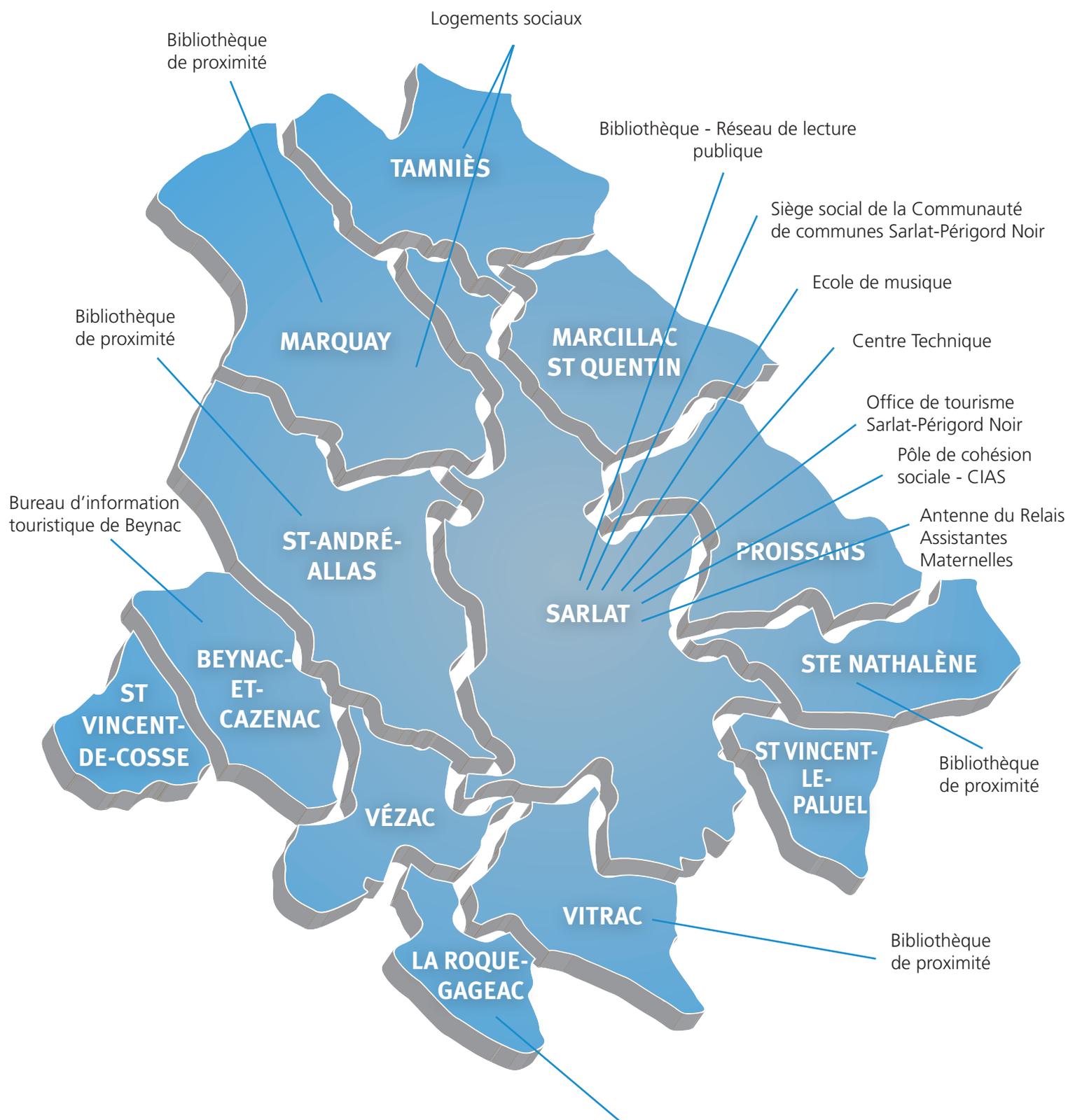
St Vincent de-Cosse

Sarlat

Tamniès

Vézac

Identification du territoire et des locaux communautaires



❖ **Date de création : 2011**
13 communes
Superficie : 228,4 km²
Population : 16 849 habitants

Beynac et Cazenac	12,7 km ²	557 beynacois et cazenacois
La Roque Gageac	7,2 km ²	457 laroquois
Marcillac Saint Quentin	16,5 km ²	802 marcillaquois
Marquay	24,3 km ²	583 marquayais
Proissans	17,6 km ²	1026 proissanais
Saint Vincent le Paluel	6,9 km ²	282 saint vincenais
Sarlat La Canéda	47,1 km ²	9465 sarladais
Saint André Allas	28,8 km ²	852 andrésien
Saint Vincent de Cosse	7,2 km ²	374 vinecossois
Sainte Nathalène	13,6 km ²	594 nadalénois
Tamniès	19,1 km ²	393 tamniacois
Vézac	13 km ²	635 vezacois
Vitrac	14,4 km ²	829 vitracois
TOTAL	228,4 km ²	16 849 habitants

Source INSEE 2016

Sommaire

Vie institutionnelle

- 4 Les compétences de la Communauté de communes
- 6 Les nouveaux enjeux et dynamiques territoriales

Un engagement au service du développement économique

- 7 Définition de la compétence développement économique
- 8 Projet d'abattoir de volailles
- 9 Extension de la Zone d'Activité Économique de la Borne 120
- 10 Des aides financières directes aux commerces et à l'artisanat (OCMR) / SarlaTech : un espace dédié aux entreprises / Résidence habitat jeunes

Un territoire tourné vers la culture et la communication

- 11 Pôle culturel : une médiathèque et l'école de musique
- 12 Communication

Un engagement pour un aménagement durable de l'espace

- 13 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) / Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : le travail continue
- 14 Des subventions pour la rénovation de l'habitat : une Opération d'Amélioration de l'Habitat (OpAH)

Le développement durable

- 15 Le plan d'actions pour valoriser l'Énéa / Vélo Route Voie Verte
- 16 La mobilité / Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- 17 La Création d'un Comité Local Installation Transmission (CLIT)

L'économie touristique

- 18 Chiffres et nouveautés

La cohésion sociale

- 19 Faits marquants / Chiffres

Les moyens généraux

- 20 Organigramme
- 21 Accueil et secrétariat
- 22 Ressources humaines
- 23 Finances
- 24 Voirie
- 25 SPANC
- 26 Rivière
- 27 Urbanisme et aménagement de l'espace
- 28 Bibliothèques-médiathèques
- 29 Services mutualisés de la ville de Sarlat

Le mot du Président

Meilleurs ensemble

2018 fut une année charnière.

D'un côté, elle a permis de poursuivre les chantiers et transformations déjà engagés, dans l'objectif de toujours mieux répondre aux besoins des acteurs de notre territoire.

De l'autre, dans un esprit de complémentarité, elle a permis de renforcer les orientations stratégiques exprimées par les élus communautaires en ouvrant de nouveaux horizons.

Mais cette année fut singulière puisque, au regard de l'approfondissement des compétences de notre collectivité et du renforcement de la mutualisation avec ses communes membres, elle nous a permis de parfaire par le vécu notre connaissance de l'architecture territoriale en réseaux de la République induite par les réformes législatives depuis quatre ans.

En feuilletant ce rapport, vous pourrez mesurer ainsi le fort engagement des élus et des agents qui, dans un contexte en voie de mutation, se trouvent saisis de questions de plus en plus techniques et d'une complexité croissante, surtout dans nos territoires ruraux.

À l'heure où l'Etat se montre dans le même temps de plus en plus exigeant dans son contrôle, le lecteur constatera que la Communauté de communes poursuit malgré tout son œuvre et qu'elle occupe une place de plus en plus significative dans le quotidien des habitants.

En unissant nos compétences et nos expériences respectives, la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir affirme son identité en Périgord Noir et montre bien, par la pratique, que l'on est meilleurs ensemble pour projeter l'avenir d'un territoire en préservant son identité : qu'il s'agisse de développement économique ou de solidarité humaine, la différence est une richesse, un fabuleux moteur d'innovation et de créativité.

Pour toutes ces raisons, une bonne lecture de ce document offre, en quelques pages, les clés de compréhension de notre action publique.

Jean-Jacques de Peretti

Président de la Communauté de communes
Sarlat – Périgord Noir

Maire de Sarlat

VIE INSTITUTIONNELLE

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir compte 13 communes au total. Pour ses près de 17 000 habitants, elle intervient dans des domaines d'intérêt général tels que l'action sociale, le développement économique, l'entretien de la voirie, le tourisme, l'environnement...

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir aborde les politiques publiques dans leur globalité leur donnant ainsi une meilleure cohérence. L'objectif principal fixé par les élus : améliorer la qualité de vie des habitants de notre territoire en donnant un plus grand poids, une plus grande force et une meilleure efficacité aux initiatives publiques partagées par et pour les communes.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

LOGEMENT

Politique du logement et du cadre de vie

ASSAINISSEMENT

Non collectif, gestion administrative, financière et technique du SPANC

ACTION SOCIALE GÉRONTOLOGIE

Améliorer la qualité de vie des familles

VOIRIE

Création, aménagement et entretien de la voirie



ENSEIGNEMENT MUSICAL

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Construction et entretien d'équipements culturels et sportifs



AIRE DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion de l'aire des gens du voyage

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mise en place d'actions de développement économique

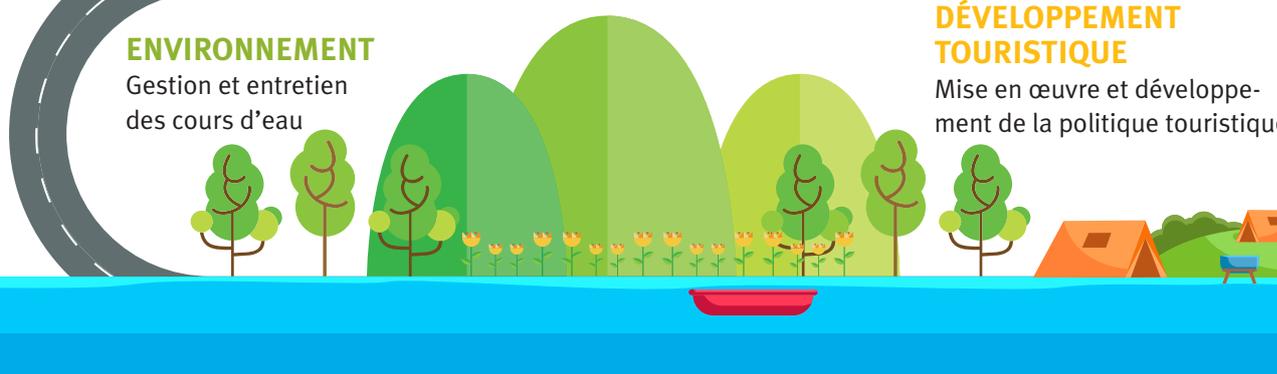


ENVIRONNEMENT

Gestion et entretien des cours d'eau

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Mise en œuvre et développement de la politique touristique



Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- GEMAPI

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Compétences facultatives

- Schéma d'assainissement, création, gestion administrative et financière du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Mise en œuvre et développement de la politique touristique
- Mise en œuvre et développement de la politique du Pays du Périgord Noir et soutien aux projets
- Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT
- Enseignement musical
- Regroupement des moyens matériels et financiers pour la lutte contre l'incendie

En 2018

- 11 bureaux communautaires
- 6 conseils communautaires
- 101 délibérations
- 4 réunions de commission
 - 2 réunions de la commission Emploi et développement économique
 - 1 réunion de la commission Culture et communication
 - 1 réunion de la commission Environnement et espaces naturels

S'inscrire dans les nouvelles dynamiques territoriales

- Engager dans le syndicat du **Schéma de Cohérence Territoriale** la recherche du bureau d'étude qui accompagnera le projet
- Signer une charte de coopération pour une meilleure démographie médicale dans le cadre du **Contrat local de Santé** associant les 6 Communautés de communes du Pays du Périgord Noir
- Lancer une étude pré opérationnelle pour apprécier la faisabilité d'un programme d'amélioration de l'habitat (**OPAH**) et de donner les éléments nécessaires pour choisir la stratégie d'intervention notamment au niveau de l'échelle territoriale en s'associant aux Communautés territoriales en Périgord Noir-Thenon-Hautefort et Vallée de l'Homme
- Poursuivre l'intégration des questions liées à **la mobilité** dans la Plan Climat
- La poursuite par les 6 Communautés de communes du Pays d'une **Opération Collective de Modernisation**
- L'accompagnement du schéma de développement de la **fibres optique** sur le territoire
- L'engagement financier en faveur de la modernisation de **la voie ferroviaire** Sarlat-Bordeaux
- Une **piscine couverte** en Sarladais à l'échelle d'un bassin de vie sur un territoire élargi avec une approche financière en deux temps. Les élus des 6 Communautés de communes se sont rencontrés pour prendre connaissance de l'étude réalisée par l'ATD et avancer sur un projet commun.

L'évolution des compétences

- **La prise des compétences petite enfance/ enfance et jeunesse par la CCSPN au 01.01.2019 et le projet de développement**

Après la mise en place administrative des transferts, les principaux axes de développement étudiés dans le projet de développement en 2019 seront :

- Le renforcement de l'offre d'accueil et la réflexion sur l'implantation des accueils à l'échelle du bassin de vie
- Le développement de nouvelles initiatives en direction de la jeunesse
- La modernisation des accueils de loisirs et en priorité celui du Ratz Haut.

- **L'examen du transfert de la compétence Eau et assainissement en anticipant les impacts financiers, organisationnels et juridiques**

L'importance et la succession récente des transferts de compétence, l'exigence d'une meilleure connaissance de l'état des réseaux d'assainissement collectif pour mesurer le niveau d'investissement à programmer après le transfert, amènent à proposer de se donner un temps supplémentaire en s'opposant au transfert automatique. Pour autant, il est demandé au SATESE de finaliser en 2019 son étude en précisant la suite des démarches à engager sur la partie assainissement à partir de 2020.

- **Le renforcement de la stratégie économique et commerciale dans le cadre de l'exercice de la compétence économique**

Le recrutement d'un développeur économique et l'élargissement de la commission emploi et développement économique aux entreprises et institutions contribuent à renforcer le positionnement de la CCSPN quant à sa stratégie de développement économique

... Un engagement au service du développement économique

DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales : l'engagement de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République insère la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire dans les compétences obligatoires en matière économique des communautés de communes.

Afin de déterminer les actions de soutien aux activités commerciales qui sont du ressort de l'EPCI et donc celles qui relèveront de la responsabilité communale, il a fallu définir l'intérêt communautaire. Il permet de tracer, dans un souci de lisibilité, les axes d'intervention de la communauté de communes. Il s'analyse comme la ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'actions transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes.

La définition qui a été retenue est la suivante :

Politique locale du commerce

- La définition de la stratégie intercommunale de développement commercial
- Le soutien aux actions de promotion et de développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle
- L'animation et l'ingénierie pour le développement économique et commercial dont l'observation des dynamiques commerciales

Soutien aux activités commerciales

- Le soutien à certaines animations commerciales et/ou économiques jugées structurantes pour l'ensemble du territoire
- Le soutien à l'animation des unions commerciales et artisanales qui interviennent à l'échelle communautaire
- Les opérations collectives de modernisation (OCM)
- Les actions de soutien aux activités commerciales conduites contractuellement avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département
- La participation au programme LEADER
- L'étude et la mise en œuvre d'opérations du type FISAC, les Opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC)
- Le soutien aux actions qui s'inscrivent dans une stratégie forte et innovante visant au déploiement des nouvelles technologies et du numérique.

L'immobilier commercial est donc resté de la responsabilité des communes.

Définition des Zones d'Activité Economiques

La loi NOTRe a supprimé la notion d'intérêt communautaire pour les zones d'activité économique (ZAE), ce qui a entraîné un transfert des zones d'activité existantes des communes aux EPCI dont elles sont membres.

Depuis le 1er janvier 2017, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité économique relèvent donc de la compétence de la Communauté de communes.

Les élus ont décidé de retenir le faisceau d'indices pour définir les ZAE du territoire. Ainsi, trois zones ont été définies comme des ZAE :

- La zone d'activités dite de la Borne 120
- La zone d'activités dite de Vialard
- La zone dite de Madrazès



Convention de mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation des entreprises (SRDEII)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation des entreprises (SRDEII), la Région Nouvelle Aquitaine a engagé un partenariat privilégié avec la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir en matière de développement économique et d'accueil des entreprises sur son territoire.

Dans un but d'efficacité de l'action publique sur le territoire et afin de bâtir un cadre conjoint des stratégies publiques de développement économique et des aides aux entreprises, la stratégie régionale doit se conjuguer aux stratégies locales des communautés de communes dans le respect des compétences que la loi attribue à chacune d'entre elles.

Ainsi, une convention, a été signée avec la région avec pour objectifs :

- de mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) Nouvelle-Aquitaine,
- d'engager un partenariat privilégié en matière de développement économique et d'accueil des entreprises entre la Communauté de Communes et la Région,
- d'arrêter le dispositif des aides aux entreprises que souhaite mettre en place la Communauté de Communes,
- et de garantir la complémentarité des interventions économiques de la Communauté de Communes avec celles de la Région. ,

PROJET D'ABATTOIR DE VOLAILLES

PERSPECTIVES 2019

L'abattoir à Prats de Carlux ne peut plus répondre aux exigences actuelles. Il est vieillissant, peu évolutif et ne peut pas satisfaire à la demande locale. L'objectif avec un nouvel abattoir est de structurer et de consolider la filière locale du « gras » en répondant à l'ensemble des questions sanitaires et en envisageant un développement économique des différents acteurs.

La création de cet abattoir permettrait également de pérenniser la filière oie en Dordogne, seule restante en France.

- Finaliser la faisabilité
- Confirmer la structuration juridique du projet
- Engager les procédures administratives (dossier ICPE, PA...)
- Rechercher des financements

En 2018, un cabinet a été mandaté par le CRDA pour réaliser une étude de faisabilité. Une première restitution de leurs travaux a eu lieu et le rendu définitif sera livré en 2019.

Les premières conclusions confirment que le site retenu pourrait être celui de la Borne 120 sous réserve de lever avec la DDCSPP un certain nombre de questions notamment liées à l'assainissement.

C'est un projet important pour le territoire d'un montant approximatif de 4 millions d'euros.

Le travail sur le plan de financement va être engagé en 2019 et sera mené de façon à bien entendu obtenir le maximum d'aides possible mais on peut penser obtenir au moins 45 % de subventions sur la construction du bâtiment (Etat, Région, Département ...)

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BORNE 120

PERSPECTIVES 2019

Dans l'objectif de proposer de nouveaux espaces viabilisés aux entreprises, les élus de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir ont décidé d'étendre la ZAE de la Borne 120.

Ainsi, une consultation a été lancée en 2018 et un cabinet a été retenu pour réaliser le permis d'aménager et suivre les travaux. L'objectif est de pouvoir vendre les lots au plus tard à l'automne 2019.

Un dossier de candidature sera à déposer à la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir à partir du mois d'août.

Environ 4ha seront proposés aux entreprises du territoire pour accompagner le développement économique.

La commission emploi et développement économique a proposé de fixer le prix de vente des terrains à 10 € le m².

- Consultation des entreprises pour les travaux
- Réalisation des aménagements
- Vente des lots



Plan du projet sur la base de la photo aérienne

La CCSPN avec les 5 autres Communautés de communes du Pays du Périgord Noir ont décidé de mettre en œuvre une Opération Collective en Milieu Rural sur le territoire du Pays du Périgord Noir.

Une étude menée en 2016 sur le territoire des six EPCI a permis de réaliser un diagnostic approfondi de l'appareil commercial et artisanal du Pays du Périgord Noir et de dégager des enjeux stratégiques spécifiques. Cette étude s'inscrivait dans une volonté commune de redynamisation du commerce et de l'Artisanat sur le territoire dans le cadre d'une Opération Collective En Milieu Rural (OCMR) avec pour objectif de solliciter le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) auprès de l'Etat.

En janvier 2018, M. Le Ministre de l'Economie et des Finances a décidé de répondre favorablement à cette demande et validé le programme d'actions proposé qui répondait aux enjeux suivants :

- Accompagnement de la dynamique d'investissement,
- Maintien et renforcement du maillage commercial,
- Accompagnement des dynamiques d'investissement et des besoins individuels des entreprises.

533 500 € d'aides publiques versées aux artisans et commerçants sur 3 ans.

- Conforter la lisibilité du dispositif
- Attribuer les subventions aux entreprises
- Poursuivre les actions collectives



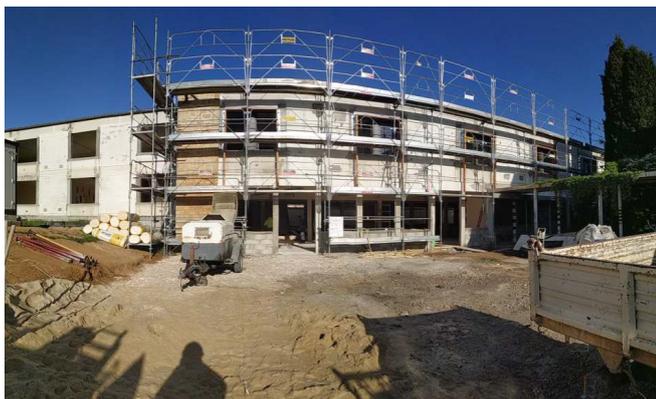
Afin de soutenir son engagement au service du développement économique et des projets d'entreprises, la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir a acheté un ancien bâtiment de l'usine France Tabac. Après des réflexions multiples sur le positionnement de cet outil, les élus ont confirmé leur volonté de le dédier uniquement à une dimension économique, et plus spécialement sur la valeur du numérique.

Un nouveau travail a été engagé pour réfléchir sur un projet permettant de mettre en œuvre rapidement et à moindre coût des espaces de travail. Il s'agit de mettre le bâtiment aux normes en prévoyant les aspects opérationnels (ascenseurs, escalier...) pour avoir des plateaux communicants entre eux.

- Définir le programme
- Choisir un maître d'œuvre

Dans le cadre de la politique de logements des jeunes mise en place par le Pays du Périgord Noir, il a été décidé de créer une résidence habitat jeunes de 45 lits.

- Poursuite des travaux
- Choix du futur gestionnaire



Le marché de travaux avait été classé sans suites faute de réponses suffisantes. Un travail a donc été mené avec le maître d'œuvre et le délégataire afin de revoir le projet et relancer une consultation dans les meilleures conditions.

Après avoir réalisé toutes les procédures administratives et juridiques, les entreprises ont été retenues et le chantier a été lancé fin 2018.

Un territoire tourné vers la culture et qui communique

PÔLE CULTUREL ET JEUNESSE

PERSPECTIVES 2019

Les élus de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir ont décidé en 2016 d'engager la construction d'un pôle culturel et jeunesse afin de proposer aux habitants un service plus adapté. Après plusieurs travaux techniques et administratifs, 2018 aura conforté l'investissement mais également le fonctionnement.

Volet travaux / investissement

Suite aux travaux de démolition, la construction pour le projet étant appuyée sur une falaise et un mur de soutènement, des études géotechniques ont été lancées afin d'établir un diagnostic de la falaise et du mur de soutènement. Le diagnostic provisoire établi en 2017 notait un risque de chute de pierres et d'éboulement d'une partie du mur en pierre sèches de soutènement situé au-dessus de la falaise. Des travaux de confortement ont donc eu lieu courant 2018.

En juillet 2018 la consultation a été lancée pour la construction du Pôle Culturel et Jeunesse (construction de la Médiathèque et Réhabilitation d'un bâtiment en école de musique) basée sur les 15 lots. Après l'analyse des candidatures, les entreprises ont été retenues et toutes les procédures administratives et juridiques ont pu être clôturées fin 2018.

La préparation de chantier devrait être réalisée à partir de janvier 2019. La durée du chantier étant de 14 mois, les travaux devraient se terminer en 2020.

La consultation pour les marchés de travaux pour l'aménagement des abords sera lancée dans le courant du 1^{er} semestre 2019.

Volet fonctionnement/Réseau

L'année 2018 a aussi été consacrée à des questions d'organisation du réseau et de coordination des activités à l'échelle intercommunale en concertation avec les élus, les agents et les bénévoles des bibliothèques du territoire. Un état des lieux réactualisé du réseau des bibliothèques a ainsi été réalisé notamment pour intégrer les recommandations du Plan départemental de lecture publique 2016/2021, développé par la Bibliothèque départementale Dordogne Périgord, et adopté par convention d'adhésion par la CCSPN. Des normes minimales à respecter pour offrir un service adapté aux publics (superficie, horaires, formation, nombre de référents par bibliothèque) ont été l'occasion d'échanges constructifs, et des prémices nécessaires pour définir le réseau qui existera demain autour de la médiathèque en cours de construction à Sarlat.

- Début des travaux des bâtiments et lancement de la consultation pour les marchés de travaux pour l'aménagement des abords
- Acquisition et traitement des collections
- Consolidation de l'organisation du réseau



En 2018, un travail de fond a été mené dans le but de rendre identifiables -par les habitants- le rôle, les actions et les services de la Communauté de Communes.

- Mise en place d'une stratégie de communication pour le réseau de lecture publique

L'accent a été mis sur 2 outils en 2018 :

- Le **site internet** a été entièrement refait afin de proposer aux internautes une nouvelle mise en page conviviale, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis, le tout accessible depuis un smartphone ou une tablette

- Une refonte graphique et éditoriale du **magazine** de la Communauté de communes a été confiée au service communication. Le sommaire et les rubriques du magazine ont été repensés avec pour objectif d'aider le lecteur à identifier plus rapidement les compétences de la collectivité. Pour accompagner cette stratégie, de nouvelles rubriques ont été suggérées et différents traitements de l'information ont été préconisés et mis en place : portrait, interview, infographie, etc.



En parallèle, le service communication rédige des communiqués de presse et conçoit affiches et dépliants permettant à la collectivité d'informer les administrés sur l'actualité de ses différents services.



Sarlat Périgord Noir
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- VOIRIE
- URBANISME ET AMÉNAGEMENT
- BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES
- ASSAINISSEMENT
- ENVIRONNEMENT
- SOCIAL
- ÉCONOMIE ET EMPLOI
- TOURISME

- INSTITUTION
- PROJETS
- INFORMATIONS
- AGENDA
- PUBLICATIONS
- LIENS UTILES
- APPELS D'OFFRES



● 13 COMMUNES
VOTRE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

● NOUS CONTACTER



PLUi : où en est-on ?

➤ **AGENDA**
/// DU TERRITOIRE ET DES 13 COMMUNES



7 octobre 2018 MARCILLAC SAINT QUENTIN

RANDONNÉE CONTÉE

Dans le cadre du mois du Lébéro et en partenariat avec Octobre Rose, venez participer à une randonnée contée

➤ **CONSULTER TOUT L'AGENDA**

Un engagement pour un aménagement durable de l'espace

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADETT)

PERSPECTIVES 2019

Le « schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » doit être élaboré par chaque Région, afin de réduire les déséquilibres et offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie à ses territoires.

- Apporter la contribution de la CCSPN au SRADETT
- Intégrer les éléments de réflexion du SRADETT dans le PLUi

Il doit se substituer à plusieurs schémas régionaux sectoriels (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, schéma régional de l'intermodalité, schéma régional de cohérence écologique, schéma régional climat air énergie) et intégrer à l'échelle régionale la gestion des déchets. Il doit fixer des objectifs relatifs au climat, à l'air et à l'énergie. Ces objectifs quantitatifs seront fixés aux horizons 2021 et 2026 et aux horizons plus lointains 2030 et 2050.

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir s'est engagée significativement dans la construction du document en proposant tout d'abord une contribution technique puis en versant la contribution "officielle".

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

PERSPECTIVES 2019

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale.

Les six communautés de communes associées au sein du Pays du Périgord Noir ont amorcé une démarche collective et volontariste d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dès 2017, et dès février 2018 la CCSPN a adhéré au syndicat.

Les représentants des Communautés de communes ont décidé de confier la gestion de la compétence SCoT à un syndicat mixte fermé. Ce syndicat a pour objet d'organiser la concertation, de conduire les différentes études nécessaires à l'élaboration du SCoT et d'arbitrer les orientations stratégiques de sa mise en œuvre.

Ainsi, dès février 2018, la CCSPN a validé la création dudit syndicat ainsi que son adhésion à ce dernier.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : LE TRAVAIL CONTINUE

PERSPECTIVES 2019

L'année 2018 a été consacrée principalement au travail sur la traduction réglementaire avec 3 axes :

- Les contours des zones U et AU et des secteurs d'OAP
- Lancement du travail sur les STECAL et changements de destination
- La définition du foncier économique à zoner dans le PLUi

- Lancement du règlement
- Travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Travail sur les changements de destinations et les secteurs de taille et capacité d'accueil limitées (STECAL)

Les ateliers scolaires

Dans le cadre de la concertation, la CCSPN a choisi de réaliser des ateliers scolaires dans le cadre du PLUi. Quatre classes ont participé à ce projet. Il y a eu une journée de travail avec chaque classe, avec une sortie terrain l'après-midi pour aller voir les sites sur lesquels les élèves ont travaillé. Puis, le bureau d'étude est revenu dans toutes les classes pendant une demi-journée pour continuer à encadrer le travail en cours de réalisation.

- Les CM1/CM2 de l'école de Saint-André-Allas ont travaillé sur une proposition d'aménagement du futur quartier communal situé au Nord du bourg.

- les CM2 de l'école de Temniac (Sarlat-la-Canéda) ont travaillé sur les problématiques patrimoniales et paysagères afin d'assurer la préservation du hameau.
- les CM1/CM2 ont travaillé sur une proposition d'aménagement du futur quartier communal situé à l'entrée du bourg de Proissans.
- et les CM1/CM2 de l'école de La Canéda (Sarlat-la-Canéda) ont travaillé sur les mobilités dans le quartier de l'école, particulièrement entre l'école et le complexe sportif.

Enfin, le 25 mai 2018, une journée de restitution a été organisée à la salle des fêtes de Proissans avec pour but que chaque groupe d'élève puisse ainsi exposer et présenter son travail en réunissant les quatre classes et en associant les parents et les élus.



DES SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT : UNE OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'ambition de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, associée à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme et à la Communauté de Communes Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, est d'engager une opération d'amélioration de l'habitat pour accompagner les habitants dans la rénovation de leurs logements.

Au-delà de leur volonté de faire en sorte que le territoire du Pays soit entièrement couvert par ce type de procédure, c'est aussi de répondre aux besoins des populations résidentes actuelles et à venir (politique d'accueil), tout en préservant la mixité sociale et en prenant en compte les spécificités du territoire en terme de répartition de l'offre de logements au regard des potentialités de développement. Il s'agira, par ailleurs, dans le cadre du changement climatique, de bien identifier les enjeux au niveau de la précarité énergétique alors que dans le même temps devront être pris en compte les diagnostics du Plan Climat Air Énergie Territorial développé par chacune des Communautés de Communes. Cette démarche sera conduite en cohérence avec les objectifs des documents d'urbanisme.

Il s'agit, pour la Communauté de Communes, d'affirmer une politique de l'accueil et du « bien vivre ». L'année 2018 a été consacrée à la préparation d'une étude pré-opérationnelle ayant pour objectifs :

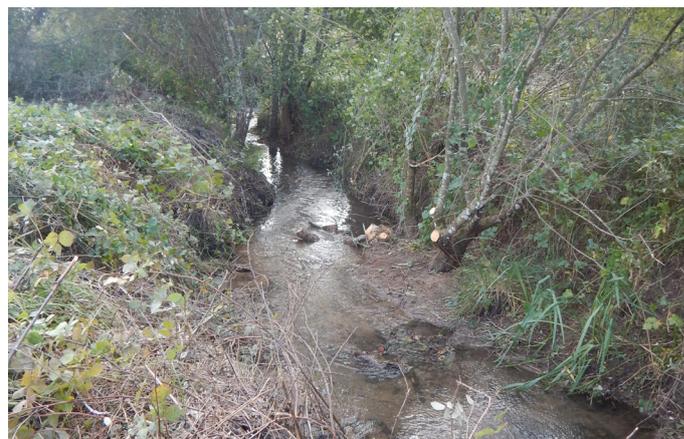
- d'apprécier la faisabilité d'un programme d'amélioration de l'habitat,
- de donner les éléments nécessaires pour choisir la stratégie d'intervention notamment au niveau de l'échelle territoriale, de définir des objectifs, les modalités et les moyens pour y répondre, en adaptant l'offre aux besoins du territoire et en favorisant l'accueil de nouveaux habitants.

... Le développement durable

LE PLAN D' ACTIONS POUR L' ENEA

L'année 2018 a été marquée par la conduite de la première phase de travaux d'entretien de la ripisylve et l'élaboration du Cahier des Clauses Techniques Particulières pour le reste du Plan Pluriannuel de Gestion.

Ce sont environ 50 km de berges qui ont été entretenus et près de 300 propriétaires avec lesquels la Communauté de communes a conventionné.



PERSPECTIVES 2019

- Marché public (suite du PPG Enéa)
- Mise en œuvre de l'opération de plantation de ripisylve sur L'Enéa et ses affluents
- Mise en œuvre de l'opération de diversification d'habitats aquatiques sur l'Enéa

VÉLO ROUTE VOIE VERTE

Le vélo est une activité de tourisme en plein développement qui enregistre une demande très forte. La fréquentation de grands itinéraires à vélo nationaux ou européens, type La Loire à vélo ou la Véloodyssée témoigne de cet engouement qui génère pour les territoires traversés des retombées économiques.

La Dordogne est considérée comme un département attractif pour les personnes désireuses de le découvrir à vélo. Cet engouement est limité par des circuits non identifiés et peu sécurisés.

Depuis plusieurs mois, un travail est engagé à l'échelle du département pour réaliser un plan départemental vélo qui couvre la période 2018-2021.



En Dordogne, trois parcours sont inscrits au schéma national : la V 90 la vallée de l'Isle, la V 91, vallée Dordogne et V 92 la flow vélo entre Thiviers et l'île d'Aix.

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir a décidé de s'inscrire pleinement dans cette dynamique et de réaliser donc sur son territoire une vélo route voie verte qui partira de Saint Vincent de Cosse pour rejoindre Sarlat. Il est prévu de réaliser 25 km.

Une fois que les tracés auront été validés par les élus des communes concernées, une étude approfondie des futurs aménagements nécessaires sera lancée avant la réalisation des travaux.

PERSPECTIVES 2019

- Validation des tracés
- Réalisation d'une étude approfondie des futurs aménagement

La dispersion de l'habitat, les faibles densités, les difficultés techniques et financières pour adapter l'offre de services à la dispersion de la demande ont conduit les élus à s'interroger sur les conditions du maintien et de l'amélioration de l'accessibilité des services à la population.

- Organisation d'un atelier spécifique « Mobilité et tourisme durable »
- Définition des pistes d'action

Pour y répondre, les initiatives se multiplient et empruntent des voies variées.

Dans le cadre du contrat de ruralité, il a donc été décidé de mener une étude spécifique sur la mobilité sur notre territoire. Le cabinet ADER Mobilité a été mandaté pour réaliser ce travail et a proposé un questionnaire dont les réponses leur ont permis d'avoir un premier état des lieux de l'organisation des déplacements en Périgord Noir.

Cet enjeu majeur pour le territoire communautaire est désormais pleinement intégré dans les réflexions engagées dans le cadre du PCAET et des actions concrètes seront déclinées dès 2019.

Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels permettant d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement, de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France.

- Définition de la stratégie
- Plan d'actions

Il intègre aussi les enjeux de qualité de l'air. Dès 2017 les élus de la Communauté de communes ont décidé d'être volontaristes et de prescrire l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCSPN. Le Bureau d'étude MT Partenaires est en charge, avec l'assistance du SDE24, de son élaboration.

Il se réalise en 3 phases principales :

PHASE 1 : Bilan et diagnostic

PHASE 2 : Définition de la stratégie

PHASE 3 : Plan d'actions

L'année 2018 a été consacrée au bilan et au diagnostic.

Synthèse des enjeux

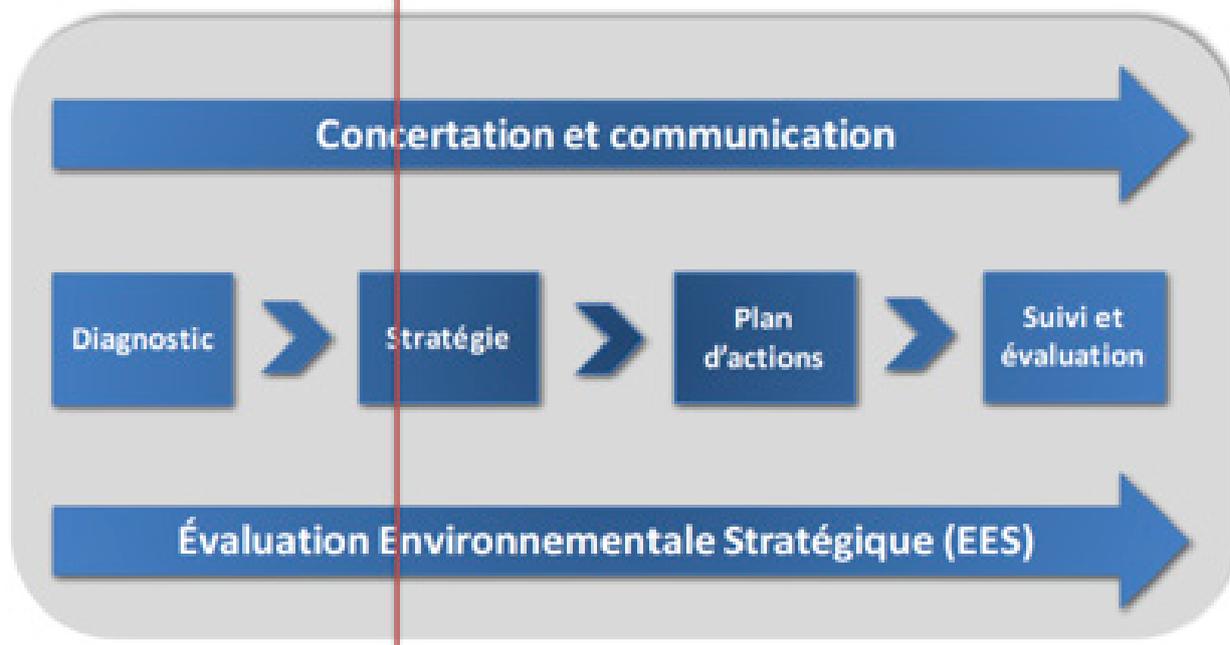
Domaines prioritaires pour l'atténuation (réduction des impacts) liés à l'énergie et les conséquences GES

- Transport
- Résidentiel et bâti
- Agriculture

Sujets clés pour l'adaptation à l'échelle du territoire

- La protection des populations
- La protection de la biodiversité
- L'adaptation des pratiques agricoles
- La gestion de la forêt

Novembre 2018



LE SOUTIEN À L'INSTALLATION ET À LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS :
LA CRÉATION D'UN COMITÉ LOCAL INSTALLATION TRANSMISSION (CLIT)

PERSPECTIVES 2019

La Chambre d'Agriculture de la Dordogne porte un projet qui a pour thème « Dynamiser la transmission et l'installation d'exploitations agricoles en Périgord Noir ».

- Améliorer l'installation et transmission des exploitations agricoles
- Organiser des journées "cédants"

Cette action collective et structurante, associe les collectivités locales, les agriculteurs et les organismes agricoles pour conduire des actions ciblées au plus près du territoire.

La CCSPN a décidé de conduire ce projet en partenariat avec le CRDA afin de partager les informations et les efforts pour faciliter un maximum d'installations en Périgord Noir au travers de différentes actions. Il se décline en plusieurs axes de travail, notamment avec l'institution d'un partenariat local pour la création de comités locaux installation- transmission (CLIT). Leur rôle est notamment de faciliter la circulation de l'information et d'être force de proposition et support des actions et des animations qui seront mises en place. Ainsi, en 2018, un CLIT a été créé à l'échelle de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir.

... L'économie touristique

Le tourisme en chiffres

- 2.2 M de visiteurs
- 13.6% d'emplois touristiques
- 28 500 lits touristiques dont 19 700 en hébergements marchands
- 913 000€ taxe de séjour
- 3 675 880.87€ de budget pour l'office de tourisme
- 23 permanents
- 9 saisonniers
- 618 384 visiteurs dans les OT
- 29 024 personnes ayant fait une visite guidée
- 1570 personnes accueillies en séjour organisé par l'OT
- 23 969 nuitées louées en meublés de tourisme
- 149 journalistes accueillis et 208 articles de presse, 10,8M d'€
- 26 acteurs locaux du tourisme accompagnés pour améliorer leurs performances sur internet

PERSPECTIVES 2019

- Ouverture du Bureau d'information touristique à La Roque-Gageac
- Nouveau site internet
- Nouveau système de réservation
- Billetterie en ligne
- Actualisation de la stratégie 2019-2022

Nouveautés 2018

- Terra Aventura à La Roque-Gageac (à Sarlat en 2019)
- Topo fiche VTT
- Visites de villages : Marquay et St Vincent de Cosse (St André Allas et Marcillac St Quentin en 2019)
- Patinoire et place bistronomique couvertes sur le marché de Noël de Sarlat
- 70 chalets répartis sur 3 allées sur le marché de Noël



La cohésion sociale

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale créé en janvier 2010.

Il est une personnalité morale de droit public, il dispose d'un Conseil d'Administration, où chaque commune est représentée, présente un budget autonome et dispose d'un tableau des effectifs différent de celui de la Communauté.

Au 31 décembre 2018, 16 agents intervenaient au CIAS, dont 10 titulaires et 6 contractuels.

Faits marquants

- Mise à la disposition du public d'une borne internet
- Lancement du marché d'appel d'offres «restauration»
- Lancement des ateliers cuisine au restaurant du Colombier
- Mise en place d'une 2^e tournée de portage de repas à domicile
- Dématérialisation des commandes et de la facturation et géolocalisation des clients avec le logiciel SONATE
- Accueil d'un service civique

Les usagers du CIAS

En 2018, le CIAS a reçu majoritairement des personnes seules avec ou sans enfant, dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1000 €. Leur reste à vivre (ressources charges déduites) est inférieur à 240€ mensuels. 20% d'entre elles sont des retraités et 1 personne sur 5 est salariée. 30% du public est inscrit à Pôle Emploi ou attributaire du RSA. Ces 3 seuls indicateurs justifient les orientations stratégiques que le CIAS déploie et renforcera durant les prochaines années.

PERSPECTIVES 2019

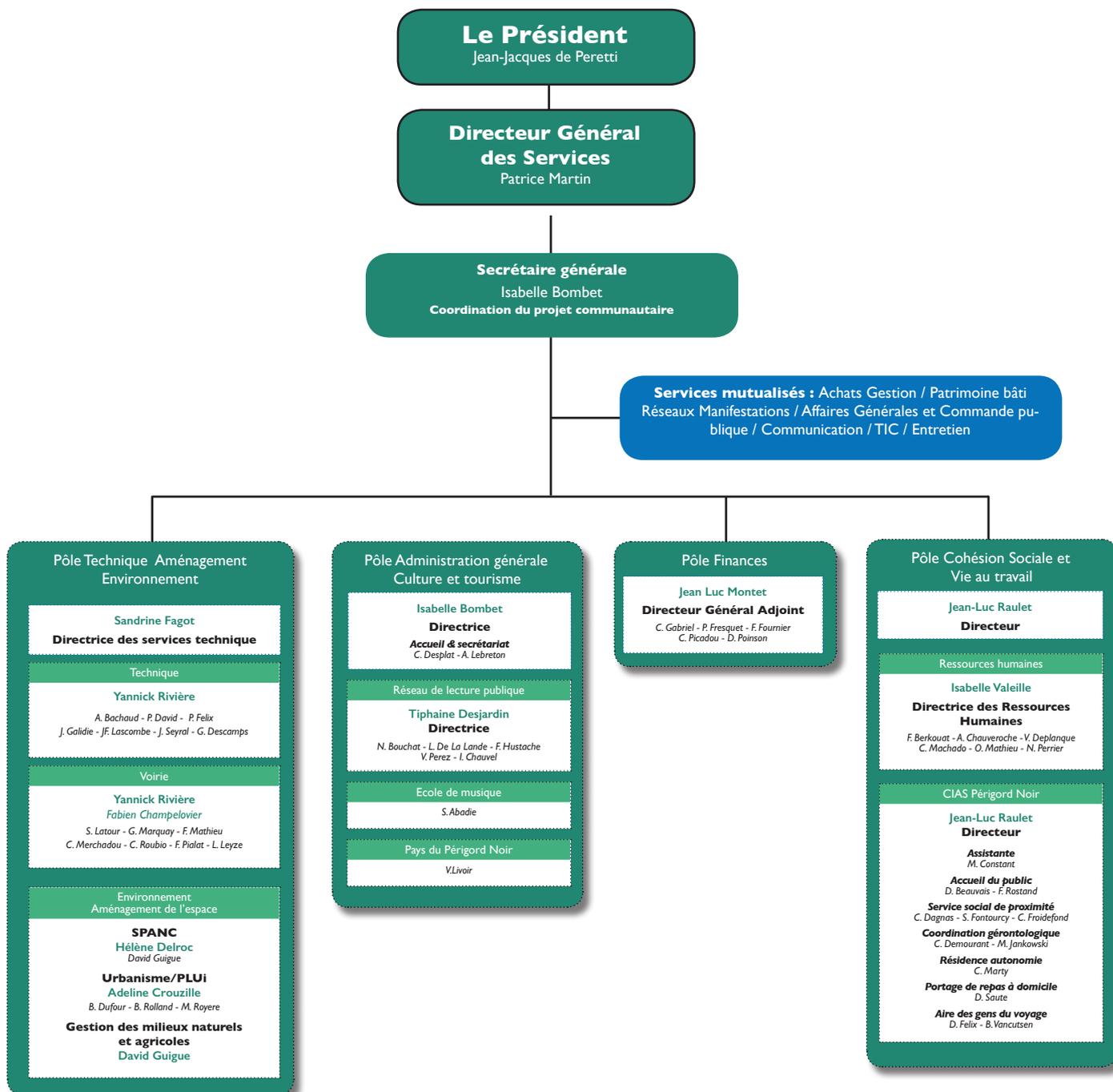
- Le CIAS engagera en 2019 une réflexion sur des initiatives à conduire en différents lieux de la communauté pour toucher plus fortement le public communautaire.

En chiffres

- Un budget de fonctionnement de 1 345 192 euros
- 13 135 personnes accueillies
- 25 499 repas portés à domicile (+10%)



Les moyens généraux



Accueil et secrétariat

(2 agents)

Accueil

- Accueil physique et téléphonique : 3 716 appels reçus (+ 10 %)
- Gestion du courrier arrivé : 2 514 (- 6 %)
- Gestion de la boîte mail
- Accueil du Public 1 134 personnes
- Tenue du tableau d'affichage
- Gestion de la machine à affranchir,
- Gestion du planning du véhicule et de la salle de réunion
- Suivi des clés Bâtiments, véhicule et des clés USB

Administration générale

- 11 bureaux communautaires
- 6 conseils communautaires : préparation des dossiers du conseil, constitution de l'ordre du jour, mise en forme des projets de délibération, reprographie, envoi des dossiers et convocations par courrier et par mail, préparer la salle, assister aux réunions pour en rédiger les compte-rendus, dématérialisation et notification des délibérations
- 101 délibérations
- 4 Réunions des commissions : Emploi et développement économique : 2 / Environnement et espaces naturels : 1 / Culture et communication : 1

Secrétariat

- Gestion du logiciel de dématérialisation des délibérations
- Tenue d'un registre électronique de suivi des courriers
- Tenue d'un registre électronique du suivi des parapheurs
- Constitution du recueil des actes administratifs de la collectivité
- Gestion du registre électronique des appels téléphoniques
- Mise en place du registre d'accueil physique du public
- Gestion et suivi des commandes et des stocks : fournitures, papiers et enveloppes

Faits marquants

- Réflexion sur l'organisation à mettre en place avec l'arrivée des nouveaux services
- RGPD : nouvelles procédures

PERSPECTIVES 2019

- Traitement des mails : procédure à mettre en place
- Nouvelle organisation à définir avec la prise des nouvelles compétences
- Conforter le service accueil/secrétariat



Ressources humaines

(8 agents)

- Assurer la gestion des carrières des agents titulaires et les situations administratives des non-titulaires
- Calculer et traiter les rémunérations des agents
- Gérer et suivre les absences et la santé au travail des agents
- Assurer le recrutement des agents permanents et non-permanents
- Mettre en œuvre le plan de formation, les formations obligatoires, de perfectionnement ou spécifiques et assurer le suivi
- Assurer la préparation et le suivi des instances de dialogue social (Réunions du Comité Technique, CHSCT ou technique avec les représentants du personnel)
- Produire un bilan social
- Participer à l'amélioration des conditions de travail (en lien avec le service hygiène et sécurité, le CHSCT et la médecine du travail)
- Développer des relations avec les institutions partenaires (le Centre de Gestion 24, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, la médecine du travail, les assureurs, la MNT, la CPAM, Pôle Emploi...)

En chiffres

- Effectif au 31/12/18 : 50 agents dont 48 titulaires et 2 contractuels
- Cat A : 6,25 % / Cat. B : 18 % / Cat. C : 70 %
- Maladie ordinaire : 415 jours pour 14 agents

Faits marquants

- Mise en place du RIFSEEP (IFSE) et travail sur le CIA (Complément Indemnitaire Annuel),
- Travail sur la fiche d'évaluation professionnelle,
- Elections professionnelles des représentants du personnel au comité technique commun,
- Travail sur un trombinoscope par service,
- Préparation du transfert du personnel affecté sur la compétence petite enfance enfance jeunesse de la ville de Sarlat, Sainte-Nathalène et Proissans vers la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir,
- Mise en place du prélèvement à la source.

PERSPECTIVES 2019

- Travail sur le CPF (compte personnel de formation),
- Engagement du travail vers une gestion en « référent par service et par agent »,
- Construction du plan de formation de la collectivité,
- Etude sur le bien-être au travail.

Finances

(6 agents)

- Préparation, exécution et suivi des crédits de 14 budgets :
- SARLAT-LA CANÉDA (Ville / Eau / Assainissement / Église Sainte Marie / Pôle emploi / Centre Culturel et de Congrès)
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Budget Principal / SPANC / Borne 120 / Résidence Habitat Jeunes)
- CIAS (Budget Principal / Résidence Autonomie)
- AUTRES BUDGETS (SIDES / Aéroport)
- Contrôle de gestion
- Préparation des Comptes Administratifs
- Suivi de la trésorerie
- Subventions d'investissements
- Régies d'avances et de recettes
- Gestion des emprunts
- Amortissements
- Rédaction des actes administratifs liés

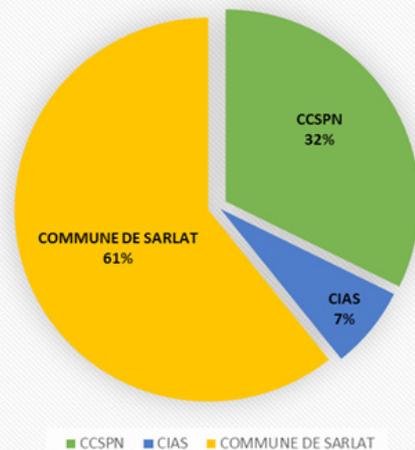
Faits marquants

- Dématérialisation des factures pour les entreprises de + de 250 salariés
- Harmonisation des procédures comptables de toutes les structures
- Mise en place du Forfait Post Stationnement (FPS)
- Prise en charge d'une nouvelle entité : le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale

En chiffres

- 8752 engagements/bons de commandes
- 9694 mandats
- 2856 titres de recettes
- Budget ville de Sarlat + 5 budgets annexes : 60 628 200 €
- CCSPN + 3 budgets annexes : 32 266 100 €
- CIAS + 1 budget annexe : 6 956 900 €
- SIDES : 304 600 €
- Aéroport : 85 600 €
- SOIT UN VOLUME DE 100 241 400 €

REPARTITION DES VOLUMES FINANCIERS 2018



PERSPECTIVES 2019

- Dématérialisation des factures pour les entreprises de + de 10 salariés
- Transfert de compétences Petite Enfance/Enfance/Jeunesse
- Réorganisation du service
- Recrutement d'un contrôleur financier
- Extension des logiciels financiers

Voirie

(14 agents)

Travaux réalisés en régie

- Dans l'année 2018, l'équipe de la voirie a réalisé, entre autres, les travaux suivants : revêtements, fossés, purges argiliers, pose d'enrobé froid, poutres de rives...

Ont été utilisés :

- 334 tonnes d'émulsion. Montant : 126 300 €
- 1823 tonnes de graviers. Montant : 60 159 €
- 1998 tonnes de grave émulsion. Montant : 139 860 €
- 140 tonnes d'enrobé. Montant : 16 800 €
- 1030 tonnes de calcaire. Montant : 12 360 €

PERSPECTIVES 2019

- Achat d'un PATA et vente de la répandeuse
- Renforcement du service par 2 recrutements en remplacement des 2 agents mis à disposition à la mairie de Sarlat
- Diminution du coût des matières premières
- Renforcement du service par 2 employés du GER pour la période de revêtement
- Renouvellement du marché de fourniture d'émulsion

KM revêtus par la régie en 2018

Commune	reporté en 2019
BEYNAC ET CAZENAC	
LA ROQUE GAGEAC	0,54
MARCILLAC SAINT QUENTIN	1,2
MARQUAY	2,34
SAINT ANDRÉ ALLAS	3,45
SAINTE NATHALÈNE	1,5
PROISSANS	1,15
SAINT VINCENT LE PALUEL	0,8
SARLAT LA CANÉDA	13,7
TAMNIÈS	2,8
VEZAC	0,75
VITRAC	1,4
SIANT VINCENT DE COSSE	0,65
TOTAL	30,28

Faits marquants

- Renforcement du service pour la période de revêtement par 2 agents venant du GER

Matériel du service

- 1 Tracto Pelle
- 1 Tracteur Balai
- 1 Tracteur Lame Niveleuse
- 2 Compacteurs
- 3 Camions Benne PL
- 1 Camion Benne VL
- 1 Camion Goudronneuse
- 1 Télésopique
- 2 VL



Service Public d'Assainissement Non Collectif

(2 agents, dont 1 mi-temps)

Le service

Mode de gestion : Régie directe

En chiffres

- 5457 installations
- 402 contrôles (247 dans le neuf et 155 dans l'existant)



Faits marquants

Assainissement collectif :

- Etude sur le transfert de la compétence : Présentation par le SATESE de la phase 1 en mai 2018 et de la phase 2 en décembre 2018 et février 2019
- Création du réseau et de la station d'épuration au bourg de Marcillac
- Mise en place d'un contrôle de gestion sur le délégataire exploitant de la ville de Sarlat
- Renouvellement du réseau d'assainissement, d'eau potable et d'eau pluviale sur Sarlat : secteur du Pontet sud, rue Pierre Brossolette et rue Fontaine de l'Amour.

Eau potable :

- Renouvellement des réseaux engagés par la ville de Sarlat dans le cadre de l'appel à projet « Réduction des fuites » de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : Rue du troubadour Cairels, rue du Tunnel, route des Rhodes, route du Pignier des Rhodes, route du Pech Eternel, route des Pechs, Avenue Brossard et rue de la Chambeaudie

PERSPECTIVES 2019

- Assainissement collectif : rendu de la phase 3 de l'étude sur le transfert de la compétence assainissement

La rivière

(1 agent)

Cuze

- Suivi et surveillance du cours d'eau
- Suivi des travaux effectués les années précédentes
- Accompagnement de propriétaires dans l'élaboration de dossiers 3150 en vue de la réhabilitation d'une berge
- Suivis de réhabilitation de berges et du réseau souterrain de la Cuze en vue d'établir des orientations d'entretien ou de réhabilitation des ouvrages bâtis

En chiffres

- 50 307,68 euros investis pour lancer la première phase d'entretien de la ripisylve sur le bassin versant de l'Énéa

Enéa

- Conduite de la première phase de travaux : Entretien de la ripisylve
- Sensibilisation/ communication auprès des acteurs et riverains du bassin versant
- Distribution de la plaquette de communication sur la rivière et les milieux aquatiques : « Guide pratique du propriétaire riverain »
- Conduite de l'étude complémentaire sur les plans d'eau en continue
- Conventionnement avec les propriétaires riverains pour la conduite des opérations de plantation et de mise en œuvre des aménagements de diversification des habitats aquatiques
- Prospection de zones humides

Beunes et Dordogne

- Suivi des actions des syndicats (SMBVVD, SMETAP)

Pontou

- Rencontre, sensibilisation et apports de conseils auprès des riverains et des élus
- Accompagnement du SMETAP et du bureau d'étude sur les travaux de terrain et d'études du Pontou et du Treuil
- Suivi d'un dépôt sauvage de gravats non inertes en zone humide

Général

- Réflexion sur la mise en œuvre de la GEMAPI au sein de la collectivité
- Réflexion et proposition sur les changements de statut du SMETAP

Faits marquants

- Début de la première phase de travaux du PPG du bassin versant de l'Énéa. L'entreprise Périgord Elagage est intervenue sur l'ensemble du bassin versant pour entretenir la ripisylve selon plusieurs niveaux d'intervention en fonction des enjeux identifiés

PERSPECTIVES 2019

- Marché public pour la suite du PPG Énéa
- Mise en œuvre de l'opération de plantation de ripisylve sur L'Énéa et ses affluents
- Mise en œuvre de l'opération de diversification d'habitats aquatiques sur l'Énéa

Urbanisme et aménagement de l'espace

(4 agents)

Planification

- PLUi

- Suite et finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Lancement du zonage - règlement
- Mise en œuvre d'actions pédagogiques : interventions dans les écoles

- Réalisation de la procédure de révision du PLU de Sarlat
- RLPI : travail sur les enjeux

Instruction

- 1178 appels téléphoniques relatifs à l'instruction
- 8 dossiers contentieux-précontentieux
- 411 rendez-vous

Plan Climat Air Energie Territorial

- Réalisation du diagnostic et de la stratégie
- Début de la concertation

Actes instruits en 2018

ACTES	CUa	CUb	DP	PC	PA	PD	TOTAL Par commune
Beynac et Cazenac	24	8	12	4	0	0	48
Marcillac Saint Quentin	19	13	12	11	1	0	56
Marquay	10	15	5	11	0	0	41
Proissans	27	14	29	19	0	0	89
La Roque Gageac	27	4	13	14	1	0	59
Saint André Allas	22	13	20	15	1	0	71
Sainte Nathalie	24	15	13	20	1	0	73
Saint Vincent de Cosse	17	2	6	7	1	1	34
Saint Vincent le Paluel	11	5	8	9	0	0	33
Sarlat la Canéda	316	104	130	99	5	1	655
Tamniès	12	8	10	16	1	0	47
Vézac	29	7	7	13	0	0	56
Vitrac	27	4	15	16	0	1	63
TOTAL par acte	565	212	280	254	11	3	1325

Faits marquants

- Lancement du travail sur le zonage du PLUi
- Projet pédagogique avec les écoles communautaires sur le OAP

PERSPECTIVES 2019

- Lancement du règlement et travail sur l'OAP
- Élaboration du plan d'action PCAET
- Mise en place de permanences CAUE - architecture et énergie

Bibliothèques-médiathèques

(6 agents)

Actions culturelles

- 76 animations, 9 communes bénéficiaires, plus de 3 100 spectateurs (rencontre d'auteur, heure du conte, lectures publiques, ateliers pratiques...)
- 276 enfants touchés par les accueils de classe

Faits marquants

- Equipe en mouvement (3 nouvelles collègues, un arrêt longue maladie, 7 stagiaires)
- Changement de logiciel de gestion documentaire
- Renforcement du travail sur le réseau
- Intensification des animations (dont Contes et musiques, Partir en livre, Lébéro)

PERSPECTIVES 2019

- Future médiathèque : poursuite des travaux et de la constitution des collections, travail sur l'identité visuelle du service
- Réseau : informatisation des collections, campagne de bénévolat, harmonisation des pratiques
- Equipe : remplacement de l'agent référent à Ste Nathalène, recrutement d'un vacataire en charge du traitement des nouvelles collections

En chiffres

- 30 981 documents
- 50 abonnements à des magazines
- 57 571 documents prêtés
- 17 400 entrées (11 % d'augmentation pour Sarlat)
- 1 731 personnes inscrites (38 % moins de 14 ans)
- 45 collectivités inscrites (écoles, associations, centres de loisirs, services petite enfance...)



Les services mutualisés

Les services de la ville de Sarlat-La Canéda sont mutualisés et peuvent être mobilisés à tout moment pour apporter leur capacité d'expertise administrative et technique au profit de la CCSPN notamment pour :

Le management, le pilotage

L'entretien des locaux

Les achats et la commande publique

La gestion des contentieux et le juridique

L'entretien technique des bâtiments et du matériel

L'organisation des Technologies de l'Information et de la communication

La communication

